# Bernières le Patry





L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier. C'est l'occasion de faire le bilan et de décider des projets pour l'année.

Cette année, le bulletin municipal prend une autre forme. D'un côté, vous pourrez consulter les informations communes au territoire de Valdallière et de l'autre, quelques pages traitent de la vie communale de Bernières le Patry.

Quelques changements bouleversent vos habitudes.

Le ramassage des ordures ménagères avec les camions bi-compartimentés vous permettent d'être plus performant sur le tri sélectif des déchets recyclables (sauf le verre). Plusieurs hameaux sont contraints de mettre les sacs en bout de chemin. Les demi-tours pour les camions sont proscrits. Il existe encore quelques imperfections mais la collectivité y remédie.

Le plus grand changement va concerner l'adressage postal de chaque habitation. Le passage en commune nouvelle ayant entrainé trop de dysfonctionnement sur la distribution du courrier et des colis, l'ensemble de l'adressage de Valdallière doit être revu. Le conseil communal de Bernières a dû plancher sur le sujet et faire des arbitrages pour le mieux des habitants.

2018 a été une année calme en terme d'investissement. L'habitude de thésauriser pour limiter les emprunts est pour ma part restée.

Voici quelques mots sur les réalisations :

- Le city park installé au terrain de jeu des jeunes « la Pilière » (toujours bien fréquenté)
- Remplacement de deux fenêtres à la mairie et de la porte de l'épicerie
- Reconstruction de l'autel dans la chapelle nord de l'église (merci aux bénévoles)
- Pose de drains et bordures à la salle des fêtes
- Cuisine au logement de l'institutrice
- Remise en état du logement de la poste
- Gestion des eaux pluviales rue du canal
- Protection des vitraux côté Nord
- Réfection de la voirie en enrobé à froid (route de Fréval, chemin de la Poutellière),

Pour 2019, année de fin de mandat, les projets sont nombreux au sein de la commune nouvelle. Nous défendons le projet de la dernière phase d'aménagement du Bourg.

Une nouvelle organisation se met en place avec le regroupement des employés du service technique qui travaillent en pôle (Bernières Viessoix Rully). Un responsable technique vient d'être embauché à Valdallière pour anticiper la diminution du nombre d'élus.

Pour 2019, nous continuerons d'améliorer votre cadre de vie et essaierons avec mes collègues de préparer la transition de 2020 dans le dialogue et le respect.

Reconnaître que nous avons des espoirs, des projets communs ne fera pas disparaître les obstacles, ne résoudra pas tous les problèmes et ne remplacera pas la difficile tâche de n'être qu'un tout en respectant chaque petit village.

Je remercie le personnel pour tout le travail qu'il a engagé et réalisé cette année ainsi que les bénévoles, oh combien indispensables !

Les membres du conseil municipal et moi-même vous souhaitent une bonne année 2019, qu'elle vous apporte santé et bonheur.

Le Maire délégué Frédéric BROGNIART

La mise en page du bulletin de Bernières-le-Patry a été réalisée par Martine Julienne.



Mairie annexe Bernières le Patry : téléphone 02.31.68.50.72 /09.67.79.50.72 courriel mairie.berniereslepatry@orange.fr

Maire délégué (BROGNIART Frédéric): tél. 06.95.17.44.75/02.31.68.91.62

1<sup>er</sup> adjoint délégué ((DUCHEMIN Daniel): tél. 02.31.68.47.41 / 06.17.47.44.14

2<sup>ème</sup> adjoint délégué (LESTOQUOY Christian): tél. 02.31.09.04.59 / 06.68.21.70.46

La Mairie est ouverte au public : mardi matin de 10 heures à 12 heures

Vendredi après-midi de 15 heures à 18 heures

#### TELEPHONES UTILES

Salle des fêtes Bernières	02.31.68.50.94
Ecole Bernières	02.31.67.75.23
École Viessoix	02.31.68.57.60
Commune de Valdallière	02.31.66.23.90
CCAS Valdallière	02.31.66.56.00
Infirmière	06.81.60.27.72
Ramassage poubelles SIRTOM	02.33.62.21.00
Fourrière de Vire	02.31.66.27.94
Trésorerie Condé en Normandie	02.31.69.00.08
Taxi bus	0 810.214.214
Gendarmerie Vassy	02.31.66.36.20
Presbytère Vassy	02.31.68.51.22
Tribunal d'instance, 4 rue Raymond Berthout V	/ire02.31.67.44.40
Centre socioculturel CAF	02.31.68.04.12
Sous-Préfecture	02.31.66.37.00



Le service de collecte des déchets ménagers ne fonctionne pas les 1er mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Toutes les collectes des semaines correspondantes sont reportées au lendemain.

En période estivale entre le 15 juin et le 15 août, les collectes sont avancées d'1 heure.

## LOTISSEMENT COMMUNAL « les jardins de Bernières »



Si vous êtes intéressé par l'achat d'une parcelle, adressez-vous à la mairie



## Etett Civil 2018

#### Naissances

BONNESOEUR Kalis Adèle Louna née le 26 février à Flers DUPONT Loonys Stéphane Donovan Daniel né le 14 avril à Caen FRANÇOIS Timéo Claude Misaël né le 14 mai à Flers LAURENT Chloé Elodie Olivia née le 20 février à Flers LEFEBVRE Kenzo Léo Naël né le 15 septembre à Flers ROBLIN Marylou Clémence Agathe née le 11 août à Flers





### Mariage

ARMANDINE LES LANDES Pascal Claude Maurice ET BRETAUD Nathalie Sandrine Carole, le 1<sup>er</sup> septembre

### <u>Décès</u>

RENAULT Bernard Emile Pierre, décédé le 12 novembre

#### Transcriptions de Décès

CHENEL Georgette Thérèse Eugénie veuve de DESERT Bernard, décédée le 25 janvier à Vire

GERMAIN Marie-Claude Antoinette Monique, veuve de DELASSALLE Gérard, décédée le 03 mai à Vire

LABIGNE Pierre Emile Henri, décédé le 08 février à Flers VOIVENEL Chantal Jeanne Désirée, célibataire, décédée le 22 novembre à Vire



### Personnes ayant eu leur domicile pendant plusieurs années

COUASNON Madeleine veuve CHALLE, décédée le 26 avril à Tinchebray GUILLOUET Bernard, décédé le 17 avril à Vire DUPONT Henriette veuve LEFEVRE, décédée le 22 novembre à Vire

#### Reconnaissance de l'enfant avant sa naissance

Lorsque les parents ne sont pas mariés entre eux, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère.

La filiation maternelle est automatique dès lors que son nom figure dans l'acte de naissance, alors que la filiation paternelle suppose une démarche de sa part : il doit reconnaître son enfant.

La reconnaissance du père peut se faire avant la naissance, lors de la déclaration de naissance et ultérieurement.

Il est possible de s'adresser à n'importe quelle mairie pour reconnaître un enfant avant sa naissance.

Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil.

L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par l'officier d'état civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe. L'officier d'état civil lui remet une copie de l'acte que celui-ci présentera lors de la déclaration de naissance.

## Clab da 3ème âse

Le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois, les membres du Club du 3<sup>ème</sup> âge se retrouvent à la salle de la cantine pour passer un moment convivial et en se divertissant à des activités variées : jeux de cartes, dominos, triominos...

Les jeunes retraités sont invités à s'associer à ces après-midi de bonne humeur et à développer les activités ou les sorties

Au mois d'août, un repas a été servi à l'ensemble des anciens de Bernières et de Rully au restaurant « le restaurant des Amis » à Moncy.



Bureau:

Présidente : Mme Suzanne LECOCQ

Vice-Présidente:

**Mme Colette DESHAYES** 

Secrétaire : Mme Yvette LERAY Trésorière : Mme Nicole HAMEL

## Repeis des emoiens 2013

Cette année, le repas des ainés avait lieu le 15 avril et rassemblait 74 convives. Les deux doyens de l'assemblée étaient **André Forget** âgé de 90 ans et **Suzanne Pennarun**, âgée de 91 ans. Notons la présence de **Claude Legris**, 90 ans, résident à la maison de retraite de Tinchebray maintenant. Comme à l'accoutumée, c'est dans une ambiance de convivialité et de plaisir que s'est déroulée cette journée autour d'un excellent repas.

N'oublions pas de remercier les membres de l'équipe communale qui ont assurés le service !



## Comité des fêtes

#### Festivités 2018

<u>Le 17 mars</u>: 146 personnes étaient réunies pour déguster le couscous préparé par le traiteur Pichon-Leroy. L'animation était assurée par Disco Hariyel.

<u>Le 17 juin</u>: 84 cyclistes se sont dirigés pour un parcours de 22 kms sur BERNIERES LE PATRY et les alentours (*Rully, Pierres, Chênedollé, Viessoix*). Le repas barbecue avait lieu à Bernières le Patry au village « la Retoudière ».

Un groupe complémentaire de 60 personnes est venu se joindre aux cyclistes pour le repas.

Le retour se fit par un parcours différent de 20 kms (*Truttemer le Petit, Le Ménil Ciboult, St Quentin, Montsecret*)

<u>Le 1er juillet</u>: Le Comité organisait un pique-nique convivial. Une centaine de personnes ont répondu à l'invitation. Au cours de l'après midi, les volontaires ont pu s'adonner à des jeux proposés. Chacun est reparti ravi de sa journée.

<u>Le 16 septembre</u> : sortie pour 2 jours au « village Vendée miniature » à Brétignolles-sur-Mer suivi d'un repas spectacle « les noces maraîchines » à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

<u>Le 30 septembre</u> : Traditionnelle fête du Rosaire. 200 exposants au vide-grenier par beau temps. Le repas a réuni une centaine de convives.

Les structures gonflables ont réjoui les enfants.

Le 24 novembre : Le rire était au rendez-vous avec la soirée théâtrale par la troupe Crée-Chênedo. Deux comédies ont été jouées : « Panique chez les curistes » et « Cauchemar à la campagne »

<u>Le 31 décembre</u> : soirée de la St Sylvestre.

200 personnes sont attendues pour commencer la nouvelle année dans la bonne humeur.

Le Président Daniel DUCHEMIN



## Anciens combetifients

Comme chaque année, l'association des anciens combattants a été présente aux diverses cérémonies du secteur :

- Le 31 mars : Commémoration à la stèle d'Anfernel à Truttemer le Grand
- Le 29 avril : Journée des déportés à Montchamp
- Le 8 mai : Commémoration de l'armistice 1945 à Vassy
- Le 6 juin : Commémoration du 6 juin 1944 à Saint Charles de Percy
- Le 11 novembre : Commémoration de l'armistice 1918 à Vassy précédée d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Bernières.
- ↓ Le 2 décembre : hommage aux morts pour la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie à Saint Jean le Blanc

L'association vous donne rendez-vous le 17 novembre 2019 pour sa traditionnelle choucroute.

Monsieur LEPELTIER André a souhaité laissé sa place de trésorier, c'est Monsieur DURAND Jean qui assure la fonction depuis le 22 septembre 2018.

Le Président, Julien Legrix





## Greiveizz











## Lei Société de cheisse

Notre société de chasse accueille 34 sociétaires. Comme chaque année, nous avons organisé un weekend ball-trap avec un déjeuner tripes en mai ainsi qu'une soirée choucroute en septembre. Cette année aussi, a eu lieu de repas des propriétaires.



La chasse continue de se pratiquer les dimanches et jours fériés, de fin septembre à fin février. La société poursuit sa régularisation des prédateurs et organise des battues sur plusieurs samedis de la saison. Cette régularisation a pour but de soutenir la politique de réintroduction du faisan qui est dans sa troisième année et de prélever les animaux malades. Cet été encore, des faisandeaux ont été lâchés et leur chasse interdite. Des agriculteurs ont fait des photos de faisans sauvages découverts dans les champs.

Au plan national, nous aimerions dire quelques mots sur le « projet perdrix », un projet partiellement financé par le programme INTERREG Europe du Nord-Ouest de l'Union



européenne, qui a pour but de montrer comment on peut faire croître la biodiversité d'au moins 30 %, dans une commune sur une période assez courte par une gestion sympathique sur 7 % de la surface agricole. Une des fermes faisant partie du projet est une exploitation agricole de près de 1.020 ha où on élève du bétail (ovin et bovin) et où l'on a des cultures arables. 7 % de la ferme a été converti en habitat bénéficiaire au petit gibier, dont spécifiquement la perdrix. La collaboration entre les agriculteurs et les sociétés de chasse est visée pour trouver des solutions et ainsi créer l'équilibre parfait entre biodiversité et profit. La ferme en question a 45 km de haies, afin de prévoir l'abri contre le temps et les prédateurs. L'agriculteur maintient les haies, mais ne les taille jamais des deux côtés dans la même année. Sur chaque côté de la haie se trouve une bande de 3 m d'herbe, et à côté de celle-ci une zone de 4 m où est ensemencé un mélange spécifique pour les oiseaux sauvages et le petit gibier. Ce mélange contient plusieurs types de céréales, fleurs, etc...., développé spécifiquement pour soutenir le petit gibier dans la saison de la couvaison, pour fournir des graines en hiver, ainsi que pour fournir une aire de couverture et de protection.

D. Renault, président de l'association de chasse Bernières Rully



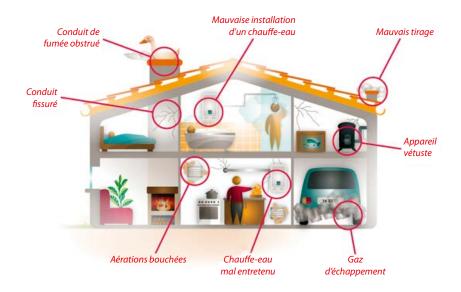


## Prévenir les intoxications!

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année, en France, plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an.

En Normandie, c'est environ 30 cas d'intoxication au monoxyde de carbone qui sont signalés chaque année, principalement dans l'habitat.

Ce gaz peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).



C'est un gaz inodore, incolore et non irritant. Il est donc difficile à détecter. Après avoir été respiré, il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie.

#### Pour éviter les intoxications, des gestes simples !

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et une ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air de votre logement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

#### Pour en savoir plus

Un site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur : www.prevention-maison.fr

Un dépliant sur la prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone est disponible en téléchargement sur le site www.ars.normandie.sante.fr.